



CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE 12 DÉCEMBRE 2019

Présents : Pierre GUIVARCH,, Patrick JONOT, Raymonde LANDURE, , Bernard LAUTROU, Guy LE GOFF, Marie Thérèse LIRZIN, Marie Pierre MEL, Nicole MILBEO, Germaine SAOUT, , Paul TANINI

Absents excusés : Fabienne BECLIN, Monique GNAGNERI, Sophie LASCAULT, Hélène SPARFEL

Absente : Dany LE GUEN, Valérie PERHERIN

Invités : Daniel LANGLADE au titre de Son ar Mein
Claude MILBEO représentant le comité des fêtes

Début de réunion : 20H05

Paul remercie les membres présents de s'être libérés malgré le délai très court et indique que 3 pouvoirs ont également été reçus.

1. Présentation du projet « Faire venir la culture à Garlan » avec Ma Non Tropo

Paul distribue un document pour présenter le projet. Au fur à mesure de sa lecture, il nous apporte les éclairages nécessaires.

Dans le cadre des sorties culturelles le Foyer Rural de Garlan propose habituellement de se déplacer et là c'est la culture qui viendrait à Garlan.

C'est un objectif déjà étudié depuis quelques temps mais aucune proposition n'avait retenu l'attention.

Aujourd'hui il s'agit d'un spectacle de qualité dont pourrait bénéficier la population de Garlan et des environs.

Le comité des fêtes a proposé son aide matérielle si besoin.

Daniel précise que l'association Son ar Mein est d'accord pour appuyer le projet mais ne doit pas paraître dans les documents ayant elle-même la compétence de producteur de spectacles.

La SACEM cette fois ne sera pas là pour ponctionner mais pour subventionner jusqu'à 3000 €.

Deux conventions seront à passer :

- une avec la SACEM
- une autre avec l'orchestre

Les dossier de demande de subvention est a déposer avant le 15 décembre 2019. (en ligne sur le site de la SACEM)

Cela laisse très peu de temps, mais la proposition vient d'être transmise à la mairie via Morlaix communauté. Daniel a communiqué au Foyer dès qu'il a eu connaissance du dossier.

Claude indique que la SACEM n'a pas eu beaucoup de demandes de subventions cette année.

La date du 9 avril est retenue. L'orchestre se produisant le lendemain, 10 avril, à St Quay Portrieux, les frais de transport sont donc ainsi réduits.

Germaine regrette que ce soit un jeudi.

Daniel nous donne quelques informations sur le groupe Man Non Troppo :

- il s'agit d'un orchestre indépendant de Son ar Mein
- un concert a eu lieu au théâtre de Morlaix le 8 novembre dernier
- un petit concert a été organisé à Loc Eguiner St Thégonnec pour les migrants
- l'idée d'entrecroiser 2 œuvres : les 4 saisons de Vivaldi et The Seasons de Simpson est intéressante
- la durée de la prestation : 1H30 environ

Daniel indique qu'il s'agit d'un concert de qualité qui mérite d'être écouté au moins une fois en direct.

Vu l'urgence, Daniel a contacté Camille Rancière pour favoriser la publicité pour capter ceux qui n'auraient pas pu voir au théâtre ou ailleurs.

Au niveau communication, les différents supports seront utilisés :

- mailing aux adhérents et anciens adhérents du foyer rural
- presse locale
- Tous Voisins / RESAM
- Son ar Mein
- Flyers
- Ulamir

Réactions :

- *Claude demande ce que comporte la ligne «hébergement, restauration, buvette»*

Paul lui indique qu'il s'agit uniquement de frais d'approvisionnement de la buvette

- *Bernard demande si une réponse est prévue avant le concert ?*

Paul répond :

Sans réponse ou réponse négative : le projet est arrêté.

En cas de réponse positive, le montant octroyé conditionnera la tenue du concert.

Il n'y a pas d'engagement, pas de prise de risque pour le foyer.

- jusqu'à quand le groupe est-il retenu ?

Paul précise que la date est bloquée et que la salle est réservée.

Dès que le résultat sera connu le groupe sera averti.

Daniel précise qu'ils vont dupliquer un spectacle déjà fait.

2. Avis du conseil d'administration sur le projet

A l'issue de la présentation Paul demande de voter sur la possibilité de poursuivre et de présenter un dossier.

Le vote à mains levées donne les résultats suivants :

- Contre : 0
- Abstention :
- Pour : à l'unanimité (10 présents + 3 pouvoirs)

Prochains rendez-vous :

- **Galette des rois : samedi 11 janvier 2020 à 15H30**
- **Conseil Administration : mercredi 15 janvier 2020 à 20H00**

Fin de la réunion : 21H00

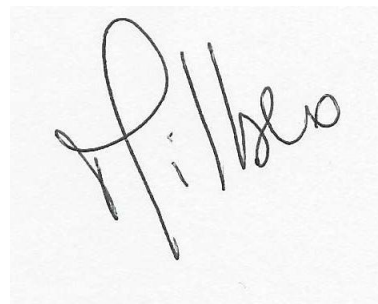
Fait à GARLAN, le 9 Janvier 2020

Le Président

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Paul Tanini', written in a cursive style.

Paul TANINI

La secrétaire

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Nicole Milbeo', written in a cursive style.

Nicole MILBEO